

# Certification informatique PIX



ECTS  
3 crédits



Composante  
Institut de  
psychologie



Volume horaire  
24h



Période de  
l'année  
Semestre 3

## En bref

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

## Présentation

### DESCRIPTION

Le PIX a pour objectif de valider la capacité de l'étudiant à :

- connaître son environnement de travail et les logiciels associés (système d'exploitation, bureau, antivirus, compression, etc.) ;
- rechercher l'information sur son ordinateur et sur Internet (maîtrise des moteurs et annuaires de recherche) ; 50
- échanger et communiquer efficacement à l'aide du courriel, des listes de diffusions, des forums, des FAQ, des chats, etc. ;
- présenter le résultat d'un travail sur papier, sur Internet et sous forme de transparents (traitement de texte, éditeur HTML et logiciel de Présentation Assistée par Ordinateur) ;
- récupérer des données et les traiter (notamment à l'aide d'un tableur et d'outils de représentation graphique) ;
- produire en travail collaboratif (principalement outils de révision de documents) ;

- se situer face aux problèmes et enjeux de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (droits et devoirs, aspects juridiques et éthique, déontologie, etc.).

Ce certificat de reconnaissance nationale permet d'attester du niveau en informatique auprès d'un futur employeur. La formation prend la forme de TD comprenant des séquences d'exercices et des présentations de notions. Lors de sa formation, l'étudiant peut à tout moment faire des tests de positionnement pour améliorer son score initial et mesurer ainsi sa progression. Au terme de chaque semestre, l'étudiant se présente obligatoirement au test de certification (en présentiel) afin de valider les compétences numériques acquises en référence au dernier test de positionnement qu'il aura réalisé.

### OBJECTIFS

L'objectif de cet enseignement est de préparer les étudiants à la certification PIX. Cette certification a été mise en place dans le but de développer et de renforcer la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation au sein des établissements d'enseignement supérieur. Son rôle est d'attester de la maîtrise d'un ensemble de compétences nécessaires à l'activité même de l'étudiant au cours de son cursus d'enseignement supérieur, et essentiel dans toute pratique professionnelle

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

## HEURES D'ENSEIGNEMENT

---

Certification informatique      Travaux Dirigés      24h  
PIX

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

Plan des TD

TD1 Matériel et informatique

TD2 Développer des documents textuels (1)

TD3 Internet et le web

TD4 Développer des documents textuels (2)

TD5 Partager et publier

TD6 Contrôle continu : Epreuve 1

TD7 Traiter des données (1)

TD8 Traiter des données (2)

TD9 Adapter les documents à leur finalité

TD10 Notion d'algorithme, représentation de l'information en machine

TD11 Protection des données personnelles

TD12 Contrôle continu : Epreuve 2

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**